



Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Juillet-août 2018 n°314



Dossier : les compteurs Linky



Bonjour à tous,

Ce Keleier va vous parler d'un sujet d'actualité brûlant : les compteurs Linky.

Sur notre territoire, le déploiement de ces nouveaux compteurs connectés débutera durant le mois d'août.

Ne souhaitant pas entrer dans la polémique, j'ai voulu vous apporter des éléments de réponses qui soient les plus neutres possibles afin que chacun de vous puisse se faire sa propre opinion sur la question.

Comme vous avez pu le constater, les travaux route de la gare ont pris du retard. La commune n'étant pas seule commanditaire de ce projet, elle ne peut pas en contrôler tous les aspects. Nous faisons notre possible pour que les travaux puissent débuter rapidement et que le nouvel aménagement offre confort et sécurité aux usagers.

À l'inverse, la livraison de la maison de santé aura lieu comme prévu cet été. J'ai hâte de découvrir avec vous ces nouveaux locaux et d'y accueillir les praticiens de santé.

L'année scolaire s'achevant, je souhaite un très bel été et du repos à tous les écoliers ! En espérant que chacun puisse en profiter.

Bonne lecture !

SOMMAIRE



■ Edito	2
■ Dossier.....	3
■ Vie municipale	5
■ Vie associative.....	7
■ Clic clac.....	7
■ Hanvec et vous	10
■ Le pense-bête	12

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.
Rédaction, mise en page, maquette :
Pascaline Cornille (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression : Imprimerie Cloître - Landerneau.

Crédits photos : Service communication,
commune de Hanvec.
Photo de couverture : © Enedis / Abad Cyril

Tirage : 800 exemplaires.

Pour le prochain Keleier,
les annonces et articles sont à déposer
avant le 15 août.
Aucune annonce ou article
ne sera prise en compte
après cette date.
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.

Dossier : tout savoir sur le remplacement et l'installation des nouveaux compteurs Linky



Depuis décembre 2015, Enedis, entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplace sur tout le territoire les compteurs d'électricité par des appareils nouvelle génération, les compteurs « Linky ». Ces compteurs sont dit « communicants » car ils permettent de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Dans le Finistère, ce grand projet industriel concerne le remplacement de 565 000 compteurs par Enedis et ses prestataires. En février 2018, c'est 200 000 compteurs qui sont déjà installés dans les foyers Finistériens. Leur déploiement sur le territoire de Hanvec débutera à compter du mois d'août 2018. Ces compteurs sont source de beaucoup de questionnements pour les usagers. Pour preuve, une centaine de personnes ont assisté à la réunion organisée par Hanvec 21 le 9 juin 2017. Voici quelques réponses aux questions que vous pourriez vous poser.

Pourquoi remplacer les compteurs ?

Le réseau électrique que nous connaissons répond aux usages actuels de l'électricité : chauffage, cuisson, eau chaude lumière. Mais les besoins évoluent et de nouvelles formes de consommation et de production apparaissent.

Nous pouvons tous devenir producteurs d'électricité en installant des panneaux solaires sur notre toit ou une éolienne dans notre jardin. Nous pouvons aussi utiliser un véhicule électrique pour nos déplacements qu'il faudra recharger régulièrement pour assurer son autonomie. Progressivement, le réseau évolue pour accompagner cet essor des énergies renouvelables, le développement de la mobilité électrique et cette évolution des modes de consommation, tout en garantissant la sûreté du système électrique et une continuité de l'alimentation. Le compteur communicant est un élément clé de cette modernisation.

Quels avantages pour le consommateur ?

Avec Linky  Un emménagement simplifié Vous aurez l'électricité en moins de 24H Le coût de cette opération sera diminué et sera à terme de 13,20 €. Le prix d'autres prestations sera également en baisse.	Un relevé de consommation sans dérangement Le relevé du compteur s'effectue à distance et sans rendez-vous.	Une détection des pannes plus rapide Les pannes réseau seront détectées plus tôt, les diagnostics seront facilités et les interventions plus rapides.	Une maîtrise de ma consommation facilitée Un meilleur suivi de sa consommation est possible grâce à un espace personnel sécurisé sur www.enedis.fr
Sans Linky  La mise en service électrique s'effectue en 5 jours ouvrés, pour un coût de 27,30€.	La relève compteur nécessite souvent un RDV (2 fois par an) : le client doit donc être présent sur un créneau de 4 heures.	Aujourd'hui, Enedis ne peut pas détecter les pannes réseau, sauf si les clients appellent Enedis pour signaler une panne.	La consommation d'électricité ne peut être connue que tous les 6 mois.

Que devient l'ancien compteur ?

L'intégralité des compteurs remplacés vont être recyclés par des entreprises spécialisées. En Bretagne, le recyclage des 2 millions de compteurs bretons sera réalisé dans le secteur protégé, par l'entreprise Ecotri implantée dans le Finistère sud à Saint Evarzec. Ecotri est l'une des trois entreprises des ATELIERS FOUESNANTAIS, une association (loi 1901) créée en 1989, dont le fondement est l'emploi durable de personnes en situation de handicap, en parcours d'insertion professionnelle, ou très éloignées de l'emploi. À noter que 30% des anciens compteurs réceptionnés par Ecotri sont remis en état puis réintroduits sur le marché, dans les foyers qui ne sont pas encore concernés par le déploiement de Linky. L'autre partie des compteurs réceptionnés sont traités directement par le centre de tri et avec succès, car 99,7% des équipements sont recyclés.

Remplacement et installation des nouveaux compteurs Linky

Des courriers personnalisés (précisant les coordonnées de l'entreprise de pose et le numéro vert d'assistance Linky : 0800 054 659) sont envoyés aux clients entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose informe le client de son passage 25 jours au moins avant la date prévue. L'entreprise est facilement identifiable grâce au logo « Partenaire Linky » sur les véhicules et badges d'identification. Le déploiement du compteur Linky n'engendre ni travaux ni frais à la charge des communes ou des clients.

Comment se passe l'installation de mon compteur Linky™ ?

Une entreprise agréée par Enedis⁽¹⁾ intervient pour poser le compteur Linky™ chez moi



Cela dure 30 minutes environ



Mon alimentation électrique est coupée sur une courte durée

0€

Ce n'est pas facturé



Si mon compteur est accessible, ma présence n'est pas obligatoire



Le compteur Linky™ est posé au même emplacement que mon compteur actuel

Est-il possible de refuser la pose du compteur Linky à son domicile ?

Les compteurs électriques font partie du réseau public d'électricité et ils sont la propriété des collectivités locales qui en confient l'exploitation à Enedis à travers un contrat de concession. Dans le cadre de sa mission de service public, Enedis est tenu d'assurer leurs remplacements pour tenir compte des évolutions technologiques. De plus le décret n°2010-1022 du 31 août 2010 relatif aux dispositifs de comptage sur les réseaux publics d'électricité rend obligatoire la mise en œuvre de compteurs « communicants » par les gestionnaires de réseaux électriques.

Le changement de compteur est indispensable et encadré par la loi. En cas d'obstruction persistante à son changement, vous serez soumis à « un relevé spécial » payant au moins une fois par an. Les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.

La question de la santé : ondes et Courant Porteur en Ligne (CPL)

Qu'est-ce que le CPL ?

Le CPL (Courant Porteur en Ligne) est un mode de communication qui a pour intérêt de circuler dans les câbles du réseau électrique et consiste à envoyer des informations sous forme de **signal électrique** jusqu'à Enedis. C'est une technologie employée depuis plus de 50 ans par des millions de personnes dans le monde.

On retrouve ce mode de communication dans différents objets de la vie quotidienne et utilisés par différents appareils de la maison : par exemple pour envoyer des vidéos depuis la box Internet sur la télévision (homeplug...) ou pour le fonctionnement d'appareils tels que le babyphone ou encore les alarmes, les volets électriques... Enedis utilise la technologie des courants porteurs en ligne depuis les années 60, notamment pour envoyer actuellement à 11 millions de foyers le signal heure pleine / heure creuse au ballon d'eau chaude afin de se déclencher.

Le compteur Linky est un équipement électrique basse tension, comparable aux compteurs électroniques dont les clients sont déjà équipés. Il utilise une puissance d'1 watt, bien plus faible que d'autres appareils comme une télévision (entre 80 et 300

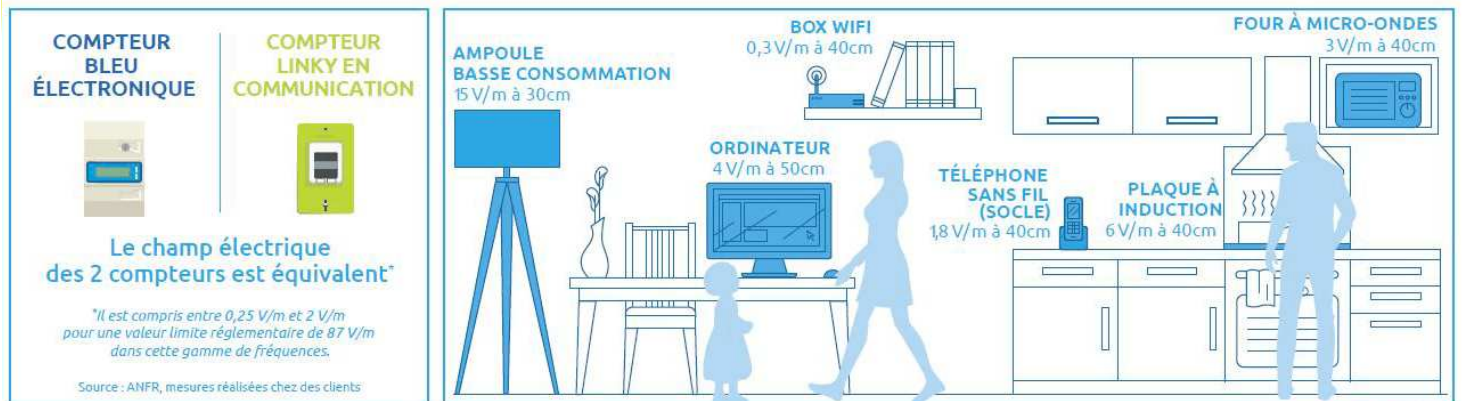
watts) ou un lave-linge (entre 300 et 3 200 watts). Comme les anciens compteurs, la fonction de Linky consiste à compter l'électricité consommée et il utilise la technologie des Courants Porteurs en Ligne (CPL).

Quelle exposition aux champs électromagnétiques ?

Le compteur respecte l'ensemble des normes définies au niveau européen et français. Le 30 mai 2016, l'Agence Nationale de Fréquence (ANFR) a publié un rapport de mesure sur les niveaux de champs électromagnétiques créés par les compteurs Linky. Dans le rapport, il est précisé que « les niveaux de champs électriques sont de l'ordre de 1 V/m à 20 cm du compteur » et lorsque le compteur communique en CPL (soit une minute par jour) l'exposition augmente de l'ordre de 0,1 V/m. La limite réglementaire (87 V/m dans cette gamme de fréquences) est donc largement respectée. De même l'émission du compteur sur les niveaux de champs magnétiques apparaît 700 fois plus faible que la valeur limite réglementaire (6,25 µT). Le rapport conclut donc à de très faibles niveaux d'exposition, comparables à des équipements du quotidien et dont l'exposition diminue dès qu'on s'éloigne du compteur.

Exposition liée à l'utilisation des objets de la vie courante

Champ électrique exprimé en volts par mètre



Source : ANFR, CSTB, © ENEDIS-2016

Linky et le respect de sa vie privée

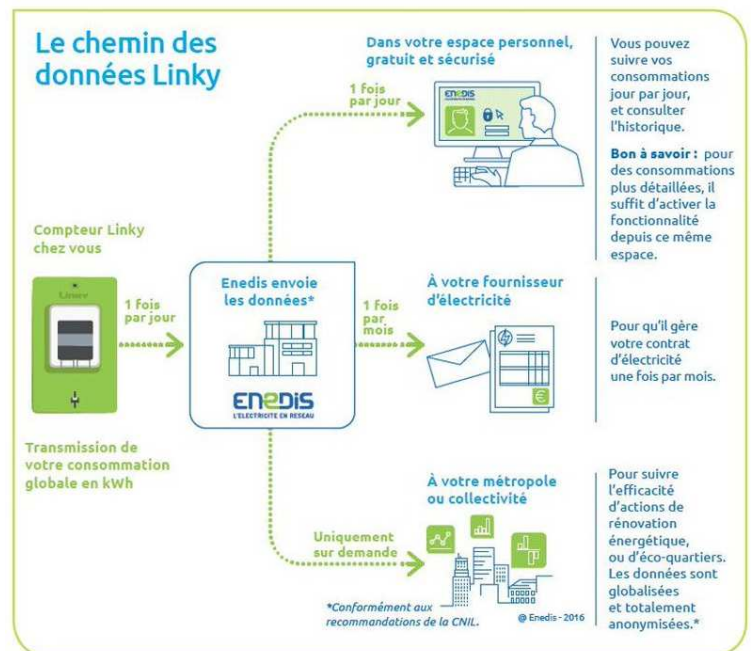
Tout comme l'ancien compteur, le nouveau compteur mesure simplement la consommation globale d'électricité du foyer en kilowatt-heure. Il ne connaît ni la consommation de votre télévision ou de votre lave-vaisselle, ni vos informations personnelles (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires...)

Aucune information personnelle ne peut être vendue sans votre accord explicite. Enedis respecte l'ensemble des recommandations de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Les données transmises à Enedis via le compteur Linky sont cryptées. Elles sont transportées et stockées au sein d'un système homologué et audité par l'ANSSI (Agence Nationale des Systèmes d'Information). Enedis a mis en place un dispositif complet pour anticiper, détecter et juguler toute tentative d'intrusion (équipes dédiées, zones de sécurité...)

Comment Linky peut-il permettre de proposer des tarifs différenciés si les données sont anonymisées ?

Afin de protéger la vie privée des consommateurs, les données issues de compteurs Linky qui circulent sur les réseaux publics Linky sont chiffrées. En outre, les informations transmises par les compteurs ne contiennent pas de données directement identifiantes (nom, adresse, etc.) : l'affectation de la donnée au client est faite dans les systèmes d'information du gestionnaire du réseau de distribution.



Quelques articles pour aller plus loin (liste non-exhaustive) :

- *<https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-compteur-linky-le-vrai-du-faux-n11627/>
- *<https://reporterre.net/Linky-dangereux-pour-la-sante-Des-craintes-infondées>
- *<https://www.compteur-linky.com/revue-de-presse-temoignages/linky-fake-news/>
- *https://www.francetinfo.fr/replay-radio/le-vrai-du-faux/le-vrai-du-faux-non-le-compteur-linky-na-tue-personne_2712322.html

> VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

Agri'écoute : ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en au 09 69 39 29 19

Difficultés financières, familiales, menace sur l'activité professionnelle, solitude... Certaines situations peuvent entraîner une grande souffrance psychologique dont il est difficile de s'extraire seul. Afin de toujours mieux protéger et accompagner ses ressortissants, la MSA renforce son service d'écoute Agri'écoute lancé en 2014. Vous pouvez joindre Agri'écoute au 09 69 39 29 19 à tout moment, 24h/24 et 7j/7 pour échanger de façon complètement anonyme. Vous serez mis directement en relation avec un psychologue clinicien diplômé qui vous aidera à prendre du recul par rapport à une situation personnelle douloureuse ou angoissante et à trouver des solutions. Si vous-même, dans vos relations familiales, professionnelles ou amicales, êtes en contact avec un salarié ou un exploitant agricole en proie à des difficultés, n'hésitez pas à l'informer et l'inciter à contacter Agri'écoute. Pour plus d'informations sur le dispositif Agri'écoute de la MSA, rendez-vous sur le site www.msa-armorique.fr.

Enquête mobilité des personnes

Le service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire, en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, d'avril 2018 à avril 2019, une importante enquête statistique sur les déplacements des personnes résidant en France métropolitaine et sur leur usage des moyens de transport collectifs et individuels. Cette enquête vise à connaître les pratiques de mobilité et les parts des différents modes de transport dans les déplacements des Français. Elle est la seule enquête qui permette de décrire et de comparer les conditions de transport individuel sur tous les territoires : villes, banlieues et campagnes. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Appel à projets 2018 : Transition écologique et énergétique en Pays de Brest

Réemploi, recyclage, mobilité durable, qualité de l'eau, réhabilitation énergétique, valorisation des ressources naturelles locales... L'appel à projets lancé par le Pôle métropolitain du Pays de Brest intervient sur une diversité d'actions en faveur de la transition énergétique et écologique. Principaux critères retenus : les projets doivent être collectifs et innovants et se situer sur le territoire du Pays de Brest (Brest métropole est exclu du dispositif – excepté Guilers). Financé par le fonds européen LEADER, les projets retenus pourront prétendre à des subventions entre 5 000 € et 75 000 € et tout type de structure (privées et publiques) peut candidater. Les particuliers ne sont pas éligibles. Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez le Pôle métropolitain du Pays de Brest : Luce DEMANGEON au 02 98 00 62 37.

Rade en fête du 13 au 22 juillet 2018

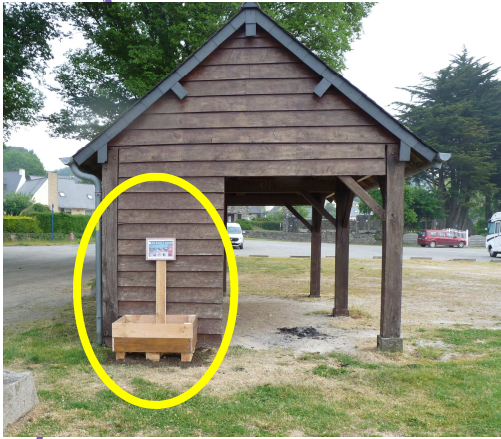
Pendant 10 jours, près d'une quinzaine de ports* de la rade s'animeront pour cette 1^{ère} édition de Rade en Fête. Au programme : **happy hours nautiques** avec 50% de réduction sur la location de matériel dans 8 centres nautiques, **randonnées en kayak et en paddle** avec ou sans guide, **parades nautiques**, **balades maritimes** à bord de voiliers du patrimoine et de vedettes à passagers, **dégustations de produits locaux**, notamment les fraises et les huîtres, **animations sur les quais** avec des puces de mer, chants, bagadoù, expos,... Possibilités de restauration.

Des liaisons maritimes seront mises en place pour faciliter les déplacements entre les animations des ports de Brest, de Lanerneau et de la presqu'île de Crozon. Rade en fête, pour mettre les pieds dans l'eau, sur l'eau et la tête dans les lampions. Programme complet sur www.brest-terres-oceanes.fr et dans les offices de tourisme de la destination.

* Brest, Camaret-sur-Mer, Crozon (Le Fret), Daoulas, Lanerneau, Lanvéoc, Le Faou, Logonna-Daoulas, Loperhet, Port-Launay, Plougastel-Daoulas, Plougonvelin, Roscanvel, Rosnoën.



> VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE



Un bac à marée sur la grève de Lanvoy

Un bac à marée a été installé sur le parking près de la chapelle de Lanvoy. Il s'agit d'un collecteur spécialement dédié aux déchets ramenés sur les plages par les marées. Il permettra aux promeneurs de faire un geste écocitoyen en ramassant les déchets charriés par la mer.

Une brigade numérique pour contacter la gendarmerie en ligne

Problèmes de voisinage, victimes de cybercriminalité, questions sur le code de la route, conseils contre les cambriolages...

Depuis mardi 27 février 2018, vous pouvez dialoguer par tchat avec la brigade



numérique de la gendarmerie sur tous les sujets de sécurité au quotidien. Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou encore un téléphone, la brigade numérique de la gendarmerie vous répond 24 heures sur 24. Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur le tchat de la gendarmerie :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique>, sur le compte Facebook de la gendarmerie ou sur le compte Twitter de la gendarmerie.

Attention : En cas d'urgence, il faut néanmoins toujours appeler le 17 ou le 112 (ou envoyer un SMS au 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

Départ en retraite de Marcel Manach

Embauché à Hanvec depuis le 1^{er} juin 1982 comme agent technique polyvalent des services techniques, Marcel Manach était en charge notamment de l'entretien des espaces verts et de la voirie communale.

Après 36 ans de carrière au service de la commune, Marcel a pris sa retraite le 1^{er} juillet.

Le Maire, les adjoints, les élus et tout le personnel communal lui souhaitent de bien profiter de cette nouvelle vie.



Denis Le Mat et Ronan Rosmorduc.

Du nouveau aux services techniques de la commune

Afin de remplacer Marcel dans ses fonctions, Denis Le Mat a intégré l'équipe du service technique le 14 mai de cette année. La tonte des pelouses sera désormais réalisée en régie. En parallèle, en raison de la dissolution du syndicat de voirie intercommunal du Faou, la commune a fait l'acquisition en 2017 d'un tractopelle afin d'assurer en interne les travaux de voirie tels que le curage de fossés ou la pose de buses. Compte tenu de cette charge de travail supplémentaire, la municipalité a décidé de renforcer la composition de l'équipe technique. C'est pourquoi Ronan Rosmorduc a rejoint l'équipe le 1^{er} juin.

> VIE ASSOCIATIVE

Hanvec 21 et le compteur Linky

Le déploiement du compteur Linky sur la commune de Hanvec est prévu à partir du mois d'août 2018. Il est possible de refuser le remplacement de son compteur.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur le fonctionnement et les impacts du compteur Linky et obtenir les modèles de courrier de refus, vous pouvez consulter le site internet de l'association Hanvec 21 (www.hanvec21.fr).

Hanvec 21 : frelons asiatiques

Afin de protéger la biodiversité, les pièges à frelons asiatiques doivent désormais être retirés des jardins, toutes les reines étant sorties de leur abri d'hiver pour aller construire les nids primaires.

Vous pourrez les remettre en fonctionnement à partir de mi-septembre et jusque fin novembre pour piéger les reines de nouveau avant qu'elles n'hivernent.

L'association Hanvec 21 continue à recenser les poses de pièges. Vous pouvez pour cela envoyer le nombre et l'emplacement des pièges (quartier ou hameau) à l'adresse hanvec21@gmail.com.

> CLIC CLAC

Les membres de l'association « **Les Loupiots d'Hanvec** » ont vécu de belles choses et ont rencontré de belles personnes durant cette année qui touche à sa fin. Les petits et leurs assistantes maternelles ont expérimenté le yoga. Ce fut une belle découverte pour chacun, de beaux enseignements. Merci beaucoup à Kalyan, la professeure.

Les Loupiots ont également croisé la route de Clowne Coquette qui est venue animer une matinée poétique. Une jolie parenthèse enchantée faite de chants, de danses et d'animaux fantastiques.

Il y a aussi eu une matinée à la ferme pédagogique du vieux bourg de Châteaulin. Une proximité avec les animaux en toute sécurité avec des animatrices qui ont su s'adapter à ces jeunes visiteurs.

Le potager est devenu un lieu plus que familier pour les Loupiots. On y goûte les bonnes choses qu'il offre (radis, artichauts, fraises...), on y chante, on y joue au ballon, on y fait de la peinture, des collages... Pour la fête des mères, on y a fabriqué des cartes à planter et des bombes de graines. Les petits ont semé dans le bourg des graines de tournesol et des cœurs.

Ils ont adopté le joli bateau conçu par le Local Jeunes.



Gros succès pour la 11^e édition du **Débal'Hanvec**. Une belle affluence s'est retrouvée à la salle Anne-Péron et s'est pressée autour de la quarantaine d'étals. (photo Le Télégramme)



Vernissage de l'exposition de photographies de l'association **l'Œil du Photographe**, installée place Armand Herry, devant le parvis de l'église.

> CLIC CLAC



Une équipe de Hanvécois dont 4 lutins du Cranou a participé aux 24 heures VTT de la Chouette Guilérienne qui a eu lieu les 12 et 13 mai. Ils se sont classés à la 56^e place au général et 41^e dans leur catégorie sur 155 équipes engagées. L'événement s'est déroulé dans une très bonne ambiance, et il germe déjà dans l'équipe l'idée de remettre ça et de faire encore mieux, pourquoi pas, une prochaine fois.

Les élèves de la classe de CP/CE1, de l'école publique Per- Jakes-Hélias de Hanvec ont eu la visite de Georges Quistinic : apiculteur amateur. Les enfants ont pu échanger sur les abeilles. Quels sont les métiers dans la ruche ? Quels sont les ennemis des abeilles ? Que produisent les abeilles ? Quelle est la durée de vie d'une reine ? Les élèves ont travaillé toute l'année sur ce sujet et ont appris énormément.



Au mois de mai, dans le cadre du thème de l'année de l'école, richesses de la Terre, les élèves de la GS au CM2 se sont rendus à Saint Pol de Léon à la ferme biologique et pédagogique de Kerguelen. Lors de cette sortie intitulée Légumes'project, les élèves ont pu réaliser des lectures de paysages, comprendre le travail de l'agriculteur dans un champ d'artichauts, choux... Ils ont même pu planter des drageons (ou encore rejets, œilletons), tracer des carrés de plantations. Ils ont pu courir dans un champ de terre. Puis, ils ont visionné des films sur les aliments et ont reçu une sensibilisation à la nécessité de manger sainement. Après un pique-nique attendu, ils ont pesé leurs déchets, objectif zéro gramme... comme l'objectif a été quasiment atteint, l'école a gagné un trophée. Bravo à tous !

Jeu 24 mai, les CE2- CM1 de Nelly Jaffrennou et les CM1-CM2 de Melgven Lemoine se sont rendus dans le bois du Gars à Hanvec afin de participer, comme tous les ans en cycles 2 et 3, à une course d'orientation préparée et animée par Jérôme Dubray (ancien parent d'élève) et son fils Alexandre (ancien élève).

Après un entraînement à l'utilisation de la boussole en classe et sur la cour la veille, le matin, les élèves ont été répartis par groupe avec un adulte afin de réaliser une course d'orientation de deux heures.

Après le pique-nique très attendu, les enfants ont réalisé de belles cabanes dans les bois puis ont repris l'activité orientation avec beaucoup d'entrain, par petits groupes avec ou sans adulte, sur 8 petits parcours. Azimut, repérage sur carte, balises, cap et boussole n'ont plus de secret pour eux (ou presque...)!



La commune a sollicité « Vas-Y : santé, bien-être et vie pratique » (Fondation ILDYS) pour des ateliers cuisine pour les personnes à partir de 60 ans. Une douzaine de personnes se sont retrouvées autour d'une diététicienne dans la cuisine du Club Temps Libre pour apprendre à allier plaisir et santé dans leurs assiettes.



Cérémonie de commémoration du 8 mai.



C'est avec grand plaisir que **les enfants de l'ALSH et les membres du Club Temps Libre** se sont retrouvés pour un pique-nique et un après-midi rallye-photos sur le thème des objets anciens au parc de Menez-Meur le 2 mai dernier. Ce nouveau rendez-vous s'est terminé autour d'un beau buffet de desserts à la fraise préparés par les enfants le matin même. Nous attendons tous avec impatience notre prochaine rencontre.



L'atelier de dessin, animé par Catherine Daniel, a procédé au vernissage de son exposition de fin d'année scolaire, lundi 4 juin. Les différents groupes, enfants, adolescents et adultes, ont ainsi mis en avant leurs réalisations depuis septembre.



Gros succès du « **Gala de danse** » où une centaine d'enfants, d'adolescents et d'adultes se sont produits sur scène pour la grande joie des parents, grands-parents et amis.



Audition de musique. Chaque élève a joué devant les parents un morceau appris sous l'autorité de Janick Le Guern, leur professeur. Le cours compte aujourd'hui plus d'une trentaine d'élèves.



Le samedi 9 juin a eu lieu le **tournoi de foot U11-U13** organisé par l'ES Cranou sous un temps pluvieux. Ci-contre l'équipe U13 de Hanvec.

Du 18 avril au 9 mai, la **médiathèque de Hanvec** a accueilli une exposition de la Bibliothèque départementale du Finistère sur les héros de l'École des Loisirs.

Cette exposition proposait la découverte graphique de 20 personnages héros des albums publiés par cette maison d'édition **L'école des Loisirs** tout au long de ses cinquante années d'existence.

Cette exposition ludique s'adressait à la fois aux enfants et aux parents qui ont grandi avec ces personnages. Reproduction des illustrations, puzzles et autre jeux ont donné un air de fête à la médiathèque.

> HANVEC ET VOUS URBANISME

Déclarations préalables Demandées : BIZIEN Jérôme, extension habitation, Coatmeur - BOUVIER Françoise, extension habitation, Lesvénez - BRETON Philippe, clôture, 5, route de Botcabeur - COLIN Louis, clôture, 1, chemin de La Grève - DENMAT Fabien, bardage cheminée, 1, route du Faou - EXPERT SOLUTION ENERGIE, panneaux photovoltaïques, Kernavel - FALCUCCI Jean-Marc, modification fenêtre de toit, Botcabeur - FORICHEUR Tony et LAVIEC Maël'hen, réfection toiture, Kervel - HOAREAU Angélique, déplacement accès habitation, 18, rte de La Forêt du Cranou - KERHOAS Georges, clôture, 66 bis, route de La Gare - KERNAFFLEN Pascal, ravalement habitation, 3 lot Les Jardins du Rest - LECERF Patrice, changement fenêtre et ravalement, 11, chemin de Quistillic - LECERF Patrice, clôture, 11, chemin de Quistillic - LE GUERN Jean-François, clôture, Kersivien - POUILLAUDE Yves, clôture et portail, hameau de Quistillic - QUINTRIC Pierre, modification et création ouvertures, 4, route de Kerliver - SOUN Mickaël, pose unité extérieure pompe à chaleur, 3, rue de La Madeleine - SOUN Mickaël, remplacement porte de service, 3, rue de La Madeleine - SORDILLON Charlie, changement menuiseries et création vélux, 15, route d'Irvillac.

Accordées : BIZIEN Anne-Françoise, montage d'une tour, Reundrez-Ar-Hoat - BRETON Philippe, clôture, 5, route de Botcabeur - COLIN Julien, clôture, 4, rue Eugène Boudin - COLIN Louis, clôture, 1, chemin de La Grève - EXPERT SOLUTION ENERGIE, panneaux photovoltaïques, Kernavel - FALCUCCI Jean-Marc, modification fenêtre de

toit, Botcabeur - HOAREAU Angélique, modification menuiseries extérieures, 18, route de La Forêt du Cranou - HOAREAU Angélique, déplacement accès habitation, 18, rte de La Forêt du Cranou - KERHOAS Georges, clôture, 66 bis, route de La Gare - KERNAFFLEN Pascal, ravalement habitation, 3, lot Les Jardins du Rest - LECERF Patrice, changement fenêtre et ravalement, 11, chemin de Quistillic - LECERF Patrice, clôture, 11, chemin de Quistillic - LE GUERN Jean-François, clôture, Kersivien - QUERE François, abri de jardin et bois, 6, route de La Forêt du Cranou - QUINTRIC Pierre, modification et création ouvertures, 4, route de Kerliver - SORDILLON Charlie, changement menuiseries et création vélux, 15, route d'Irvillac - SOUN Mickaël, pose unité extérieure pompe à chaleur, 3, rue de La Madeleine.

Permis de construire

Demandés : LELOUP Thibaud, diverses modifications habitation, 9, hameau de Kersamarec - MONBUREAU Hervé, reconstruction et extension, Nellac'h - SCI GAMO, construction de 3 habitations, 19, route d'Irvillac - TIMBERT Thierry, extension habitation, 10, route de La Forêt du Cranou - TROMEUR Yvette, changement destination et modification menuiseries (projet 1), Pennahoat Ar Gars - TROMEUR Yvette, changement destination et modification menuiseries (projet 2), Pennahoat Ar Gars.

Accordés : LE CANN Frédéric, extension habitation, Pors Nédélec.

JEUX

Sudoku

8			1		9	3		
9			6		2	4		8
6			5			2		7
	6	8			1	5	7	2
		3						6
	2	9		6	5	1	3	
	8	4		1	6		5	3
3		6					2	1
5		7	2		8	6		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

Solution des jeux:

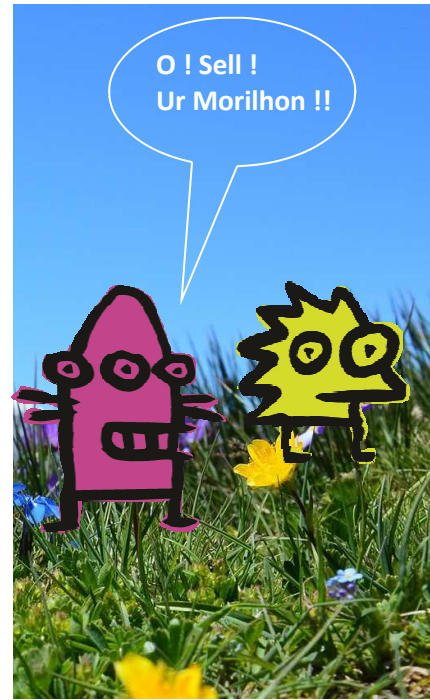
5	1	7	2	3	8	6	4	9
3	9	6	7	5	4	8	2	1
2	8	4	9	1	6	7	5	3
7	2	9	8	6	5	1	3	4
1	5	3	4	2	7	9	8	6
4	6	8	3	9	1	5	7	2
6	4	1	5	8	3	2	9	7
9	3	5	6	7	2	4	1	8
8	7	2	1	4	9	3	6	5

Mots cachés pour les enfants.

Dans cette grille, 27 noms de départements de France sont cachés. Il faut les retrouver. Ce travail terminé, il reste trois lettres isolées. En les rassemblant correctement on retrouve un mot qui est contraire au « oui ».

A	I	N	I	E	V	R	E	A	U	B	E
I	S	E	R	E	S	S	O	N	N	E	J
S	O	R	N	E	Y	O	N	N	E	L	U
N	M	Y	V	E	L	I	N	E	S	O	R
E	M	O	R	B	I	H	A	N	N	T	A
U	E	A	V	E	Y	R	O	N	V	A	R
R	H	O	N	E	G	I	R	O	N	D	E
E	D	I	L	C	H	A	R	E	N	T	E
A	O	N	O	C	A	L	V	A	D	O	S
U	U	D	I	H	E	R	A	U	L	T	N
D	B	R	R	M	A	Y	E	N	N	E	O
E	S	E	E	D	O	R	D	O	G	N	E

Le mot à retrouver est : « non »
Ain 01 Aisne 02 Nièvre 58 Aube 10 Essonne 91 Isère 38 Somme 80 Eure 27
Orne 61 Yonne 89 Vexins 78 Morbihan 56 Aude 11 Jura 39 Lot 4
Rhône 69 Aveyron 12 Var 83 Gironde 33 Doubs 25 Indre 36 Loire 42
Charente 16 Calvados 14 Hérault 34 Mayenne 53 Dordogne 24



Ar vakañsoù a-benn ar fin, Gwenn ! = Enfin les vacances Gwenn ! // Meritet mat int. N'eo ket gwir, Fridu ? = Elles sont bien méritées. N'est-ce pas Fridu ? // O ! Sell ! Ur Morilhon !! = Oh ! Regarde ! Un DAHU !!!
Remerciements à l'Office public de la langue bretonne - Ofis publik ar brezhoneg pour la traduction.

ANNONCES

Recherche maison à louer

Couple avec enfant recherche une maison à louer dès la fin de l'été, de deux chambres minimum.

Raison: rapprochement professionnel.

Contact : kristell.combot@laposte.net, 06 86 43 78 20.

Offre d'emploi

Afin de nous aider à accueillir les vacanciers nous recherchons une personne pour la préparation des chambres d'hôtes et des locations de vacances à temps partiel à compter du 16 juillet.

Contact : Odile et Jean-Pierre Léon - Kerguan
29460 HANVEC

Tél : 02 98 21 97 75, 06 01 96 87 53.

Mail : contact@leschaumieresdekerguan.com

Web : www.leschaumieresdekerguan.com

Facebook : www.facebook.com/leschaumieresdekerguan

Dim jardins

Entretien (tonte, débroussaillage, désherbage, taille de haies, arbustes, fruitier, rosiers, bêchage, binage) et création (plantation, engazonnement, massif) d'espaces verts. Intervient dans un rayon de 35 km autour de Hanvec.

Contact : Dimitri Melot, 06 62 67 97 17
ou dim.jardins@gmail.com.

LES CARNETS

NAISSANCES

29.04 APPRIOU Armel, Bodrézal

15.06 TALEC Mona, 9, rue de La Mairie

DÉCÈS

24.04 MORVAN François, 78 ans, Mentoul

05.05 GUEGUEN Hervé, 71 ans, Boudouguen

17.05 MOREAU Claude, 69 ans,
6, lotissement de Kerbluen

27.05 GARNIER Robert, 83 ans, Lesvénez

23.05 BUZARE épouse MARHIC Jeanne, 81 ans,
Roudouhir

30.05 LE GUELLEC Jean, 78 ans,
24, route du Faou

Le Maire et les adjoints ont la tristesse de vous annoncer le décès des doyennes de la commune.

Ils s'associent à la peine des familles et leur présentent leurs sincères condoléances.

03.06 GOURIOU épouse LE GUILLOU Marie-Jeanne,
100 ans, 6, route de La Gare

07.06 LE FLOC'H épouse ROIGNANT
Marie-Françoise, 98 ans, 25, route d'Irvillac



NUMÉROS UTILES

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

PHARMACIE DE GARDE 3237

**CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18**

**CABINET MÉDICAL
02 98 21 93 69**

**SSIAD (Service de Soins
Infirmiers A Domicile)
02 98 25 84 23**

**ADMR DU CRANOU
02 98 73 07 77**

**URGENCES DENTAIRES
CHRU MORVAN À BREST
02 98 22 33 30**

VÉOLIA 0 969 323 529

ENEDIS
Pour tout dépannage sur
le réseau électrique, ou
pour signaler un incident
/ un danger :
09 726 750 29

ORANGE
Signaler un équipement
endommagé sur la voie
publique :
[https://dommages-
reseaux.orange.fr/](https://dommages-reseaux.orange.fr/)

**SERVICE ENVIRONNEMENT
DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
(réclamations portant sur
la collecte des déchets) :
02 98 21 34 49**

**DÉCHETTERIE DE DAOULAS
Horaires d'été**
(1^{er} mars au 31 octobre)
de 9h à 12h et de 14h à 19h.
La déchetterie est fermée les
dimanches et jours fériés.

MAIRIE 02 98 21 93 43
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Le samedi fermé en juillet-août
Fermeture au public tous les
mardis après-midi

MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27
Lundi : 16h30 - 17h30
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 19h
Samedi : 10h - 12h
**Pendant les vacances
scolaires :**
Mercredi : 16h - 18h
Samedi : 10h - 12h

> LE PENSE-BÊTE

Du 9 juin au 4 novembre 2018 : exposition Les paysages de François Dilasser à la Galerie de Rohan à Landerneau.

Du 23 juin au 4 novembre 2018 : exposition de plein air « Landerneau sur Elorn », centre-ville de Landerneau.

Du 19 juillet au 3 août : La place s'anime, Gouel war ar Blasenn, place Général de Gaulle à Landerneau. Pour la 9^e édition la ville de Landerneau en partenariat avec la Maison du tourisme de la CCPLD, la MPT/CS, l'association des commerçants et les ateliers Lafayette, propose des ateliers et spectacles, des jeux, du maquillage, de la musique sur la place du Général De Gaulle (place du marché). De nouvelles surprises seront au programme pour cet été. La place sera animée de rire, d'émotions, de découvertes d'échanges et de partage. Un petit avant-goût des festivités : mardi : ateliers cirque avec Circus Heol, mercredi : spectacle à 18h (le 25 juillet : On n' a pas fini de tourner en rond avec la cie Syllabe et le 1^{er} août : Monsieur Végas avec la cie éOcirK, jeudi : le temps des familles, vendredi : maquillage , sculpteur de ballons.

Programme complet sur le site de la ville.

Dimanche 1^{er} juillet : kermesse de l'APE de l'école Per-Jakez-Helias.

Samedi 7 juillet : Garden-Party de la garderie. L'équipe du Centre de Loisirs organise un pique-nique pour permettre aux animateurs et aux familles de se retrouver et de partager un moment convivial en cette fin d'année.
À partir de 12h au jardin partagé de Ar Goulou à Hanvec. Ouvert à tous.

Samedi 7 juillet : cochon grillé de l'ES Cranou.

Samedi 14 juillet : tournoi de pétanque de l'ES Cranou à Lanvoy.

Samedi 4 août : repas du pêcheur de l'ES Cranou.

Samedi 4 et dimanche 5 août : Fête de la pétanque du club de pétanque Le Faou-Hanvec.

Samedi 21 Juillet : braderie d'été à la boutique solidaire du Secours Populaire : Venez dénicher des bibelots, des livres, du linge de maison. De belles tenues estivales pour tous, femmes, hommes, ados, enfants, toutes tailles. Ouvert à tous. À partir de 9h00 au local du Secours Populaire, 3 rue de la Gare à Daoulas. Les fonds récoltés permettent une aide alimentaire pour les familles qui en ont besoin dans le Pays de Daoulas. Dépôts de vêtements possibles lors des braderies ou lors de nos permanences du mardi matin et mercredi après-midi, sinon possibilité de déposer sous l'abri.

Lundi 3 septembre : rentrée scolaire.

Samedi 8 septembre : forum des associations salle Anne-Péron de Hanvec.

Dimanche 9 septembre : animation organisée par le collectif « Un train pour Hanvec » à 11h à la gare de Hanvec.

> PERMANENCE DES ÉLUS

Marie-Claude MORVAN, maire,
finances et urbanisme : le jeudi de
14h30 à 16h30.

Jacqueline BIZIEN,
1^{ère} adjointe, affaires sociales, aides
ménagères, emploi, action
économique, affaires électorales,
cimetière : le vendredi de 9h à 11h sur
rendez-vous.

Raymond LE GUEN,
2^e adjoint, sur rendez-vous.

Yves CYRILLE,
3^e adjoint, voirie :
le samedi de 9h à 11h
sur rendez-vous.